



Ce projet est cofinancé par le Fond social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.



LETTRE DE CONSULTATION

ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES – PAR LOTS

BOSCO OBJECTIF REUSSITE 2020-2021

Dans le cadre de la consultation visée en objet, veuillez nous transmettre votre meilleure proposition (Acte d'engagement).

OBJET

Proposition d'une offre d'ateliers dans le domaine du développement personnel pour un public de jeunes de 18 à 30 ans entrés dans un processus de remobilisation vers l'emploi ou la formation. Ces prestations s'inscrivent dans le cadre du projet BOSCO OBJECTIF REUSSITE, dont le fonctionnement est cofinancé par le Fond Social Européen (FSE), le Conseil Départemental de la Guadeloupe et le Service Pénitentiaire de Probation et d'Insertion de la Guadeloupe (SPIP) qui luttent contre l'exclusion des jeunes.

PORTEUR DU PROJET

Association Saint Jean BOSCO
Route de Saint-Charles
97113 GOURBEYRE

PRÉSENTATION DU PROJET BOSCO OBJECTIF REUSSITE (BOR)

Le projet « Bosco Objectif Réussite » a démarré en Novembre 2018 et se déroulera jusqu'au 31 Août 2021. Ce programme vise à accueillir 5 sessions d'une vingtaine de jeunes pour une période de 6 mois de remobilisation et 6 mois de suivi post-accompagnement. Elle s'adresse à un public éloigné du travail et de la formation. Notre mission sera de les remobiliser sur des savoirs de base, de définir leur projet personnel et professionnel et de leur permettre de s'insérer socialement et professionnellement dans la société en adultes libres et responsables.

DESCRIPTION DU PUBLIC

Il s'agit de jeunes âgés entre 18 et 30 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en formation et ni scolarisés. Ils sont en situation d'exclusion socio-professionnelle. Certains peuvent avoir connu l'univers carcéral.

Le public, souvent de bas niveau de qualification peut s'avérer être en situation : de désorientation scolaire ou professionnelle, de faible estime de soi, d'addictions, etc...

PRESTATIONS A REALISER

Cette proposition contient 7 lots.

Un prestataire peut se positionner sur un ou plusieurs lots.

- **LOT n°1 : Activités culturelles et artistiques**

Description : découverte du patrimoine (culturel, naturel et culinaire), activité manuelle, activité artistique, sorties pédagogiques de découverte (musées, expositions, etc...)



- **LOT n°2 : Activités innovantes**

Description : activité nautique, escalade, sports innovants, VTT, tir à l'arc, lutte

- **LOT n°3 : Activités de remobilisation**

Description : arts martiaux

- **LOT n° 5 : Activités de rupture**

Description : bivouac, séjour de rupture

- **LOT n°6 : Activités collectives**

Description : sports collectifs (football, handball, basket ball, ...)

- **LOT n°7 : Activités pédestres**

Description : randonnée, sortie pédagogique, etc...

Recommandations particulières :

Chaque activité proposée est totalement prise en charge par le prestataire (assurance, licence, matériel, ...).

Le prestataire devra indiquer la capacité d'accueil (de participants) maximale par séance.

Les activités ont pour but de :

- De transposer les valeurs sportives dans la stratégie de retour à l'emploi
- Permettre la connaissance de soi et le dépassement de soi
- Réduire le stress
- Permettre de profiter du grand air et de s'oxygéner un maximum
- Découvrir des savoirs faire innovants
- Découverte du milieu naturel guadeloupéen (environnement, faune, flore)
- Respecter l'environnement, la faune et la flore
- Découvrir des activités sportives méconnues
- Permettre aux jeunes de passer des certificats ou brevets validant un degré de pratique

LIEUX D'EXECUTION DES PRESTATIONS

- Sur le site ou sur le territoire des îles de Guadeloupe.

PERIODE D'EXECUTION

- Du 01 Juillet 2020 au 31 Août 2021.

MODALITES D'EXECUTION

Le projet est basé sur 5 sessions accueillants chacune 20 jeunes maximums. Chaque session peut être scindée en deux groupes d'activités (2x10). Les sessions durent 6 mois. Le programme d'activités proposés doit s'adapter au public.



Ce projet est cofinancé par le Fond social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.



Attention : Notre projet en est à sa 4eme session.

CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES DES PRESTATIONS

Effectifs prévu :

Environ 40 jeunes

Rythme de la prestation :

Des séances hebdomadaires de durées modulables : 2h00, 4h00, 6h30.

Modalités de mise en œuvre :

Réunions préparatoires avec l'équipe pédagogique et les intervenants.

Le prestataire s'engage à compléter à chaque séance une fiche récapitulant le déroulement de l'activité ainsi que la fiche de présence.

Le prestataire s'engage à fournir un bilan intermédiaire et un bilan final pour chaque session de projet.

Le prestataire devra respecter les obligations liées au cofinancement FSE, à savoir, l'apposition du drapeau de l'Union Européenne, du logo de « l'Europe s'engage en Guadeloupe avec le FSE » et de la mention « Ce projet est cofinancé par le FSE » sur tous les documents supports de la formation ; Les éléments seront fournis par l'Association Saint Jean BOSCO.

Résultats attendus :

- Apprendre à respecter les règles posées par les éducateurs
- Apprendre à entretenir et respecter le matériel de travail
- Améliorer les relations entre pairs
- Améliorer le respect de soi et des autres personnes
- Développer de la responsabilité et de l'affectivité
- Développer le goût de l'effort

SELECTION DES OFFRES

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- Qualité de la proposition en termes de compétences et de méthodologie envisagée
- Expérience auprès d'un public en difficulté particulière
- Caractère innovant des activités proposées

Ne seront retenues que les propositions formulées sous forme de lot mentionnant les indications suivantes :

- Le nom de l'activité



- Le descriptif de l'activité
- Le nombre d'heures de réalisation
- Le coût horaire
- Le nombre de participants par séance
- Le coût suivant le nombre de participants (exemple : 10 jeunes, 11 jeunes, 20 jeunes, etc...)

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

Les offres devront comporter les éléments suivants :

- La proposition de formation détaillée (l'acte d'engagement)
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait aux obligations sociales et fiscales
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le personnel affecté aux activités possède les habilitations nécessaires à l'encadrement de ces activités
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat possède une assurance couvrant les jeunes dans la pratique des activités proposées
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le matériel mis à disposition est conforme à la réglementation en vigueur
- L'offre financière détaillée (devis)

CONDITION D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres sont à adresser par :

- Voie électronique à : sabrina.dan@apprentis-auteuil.org
- Ou en version papier à l'adresse suivante (remise en mains propres contre signature uniquement)
Association Saint Jean BOSCO – Route de Saint-Charles – 97113 Gourbeyre

La date limite de remise des propositions est fixée au Lundi 29 Juin 2020 à 8h00 précises.

DEMANDES DE PRECISIONS

Personne à contacter pour obtenir des informations complémentaires :

Mme Sabrina DAN
 Coordinatrice Pédagogique
 0690.90.62.12 – 0590.60.50.14
 Mail : sabrina.dan@apprentis-auteuil.org